

MONDE

L'accusatrice de Brett Kavanaugh est prête à témoigner | **B 8**

ÉCONOMIE

200 milliards de dollars de produits chinois frappés par Washington | **B 5**

CULTURE

La murale en hommage à Simonne Monet-Chartrand ne sera pas réalisée | **B 3**



CULTURE

Frédéric Gravel, directeur de Daniel Léveillé Danse

Daniel Léveillé passe les rênes de sa compagnie après 27 ans, afin de pérenniser la structure

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

Le chorégraphe Frédéric Gravel (*Usually Beauty Fails*, *Logique du pire*) devient directeur artistique de Daniel Léveillé Danse, a appris *Le Devoir*. Vingt-sept ans après avoir fondé sa compagnie, le chorégraphe Daniel Léveillé (*Quatuor triste*, *La pudeur des icebergs*) se retire, à 65 ans, et passe les rênes, pour pérenniser la structure — une des rares « moyennes compagnies de danse » qui restent, qui sert aussi de tremplin pour la tournée internationale à quelques artistes québécois contemporains.

Une compagnie ? « C'est d'abord un conseil d'administration solide, et ça prend des années à établir », illustre Daniel Léveillé. C'est, ici, une directrice générale — Marie-Andrée Gougeon — et quatre personnes à temps plein, deux à trois à temps partiel. Et toute une équipe d'agents de tournée. « On est, je m'amuse souvent à le dire, la plus grosse des petites compagnies de danse du Québec. » L'auteur de la trilogie *Anatomie de l'imperfection* tient à détailler ainsi le fonctionnement interne pour contrer les clichés qu'il voit désormais saillir autour de l'idée même de « compagnie de danse ».

Peut-être parce que « la nouvelle norme est beaucoup plus déstructurée », remarque Frédéric Gravel, « avec certains résultats pervers, dont une dévalorisation des structures. Je suis bien placé pour en parler, pour dire à quel point Daniel Léveillé Danse [qui devient dans la foulée DLD] a été utile à ma carrière » de chorégraphe indépendant.

La douce ironie, c'est que M. Gravel fait partie de ceux qui ont pleinement embrassé la déstructuration du milieu de la danse, la trajectoire hors de l'incorporation. Il a cherché, créé ou intégré des plateformes collectives, comme La 2^e porte à gauche et son Cabaret Gravel. « J'ai réussi à tourner et à exister ailleurs qu'à Montréal en grande partie grâce à DLD. La compagnie est super pour les artistes parrainés : on peut un moment arrêter de tout gérer tout seul. »

Depuis 2006, DLD soutient certaines œuvres d'artistes — pas le portfolio complet — pour les porter à travers le réseau développé dans le reste du Canada et à l'international. M. Gravel était de l'écurie depuis 2010. Une écurie que Dana Michel vient de quitter, et qui compte actuellement Catherine Gaudet, Manu Roque, Nicolas Cantin, Étienne Lepage et Stéphane Gladyszewski. Peut-être qu'un peu plus tard, quand il sera prêt à « se remettre le bras dans le tordeur de la création » et à

accepter de voir deux à cinq ans défiler pour pondre et porter une œuvre, Daniel Léveillé en sera-t-il aussi.

Et la passation ? « Ça veut dire qu'on passe d'un directeur artistique à un autre. Rien d'autre ne change », affirme M. Léveillé. « Frédéric n'hérite pas de la compagnie, mais d'une fonction. Il a des tâches à accomplir, et, donnant-donnant, il en retire certains bénéfices : pour un certain temps, il est assuré d'une certaine régularité financière au fonctionnement. »

Expertise de tournée

Cette passation a pourtant été ardue à faire accepter, et M. Léveillé a dû considérer l'idée de mettre la clé sous la porte. « Les trois paliers de gouvernements [municipal, provincial, fédéral] nous ont soutenus, mais il y a eu résistance de la part des jurys de pairs. » Pourquoi ? « Je crois que c'est par une idée naïve que si on ferme une compagnie, l'argent va ruisseler sur les chorégraphes indépendants. Une idée qui se défend encore moins maintenant que les enveloppes ne sont plus définies par discipline. Si on fermait la compagnie, les fonds pourraient revenir au cirque ou au théâtre. DLD a développé au fil des années, par son profil, une expertise en tournée qu'à peu près personne d'autre ne possède au Québec. Si ça tombait, il y aurait un trou. Ça ne profite pas juste à mon travail — je fais entre un quart et un tiers des spectacles. Bon an mal an, on fait entre 100 et 125 représentations par année [y compris celles des artistes parrainés], et les trois quarts à l'international. »

M. Gravel, 39 ans, renchérit : « C'est normal et sain qu'on remette ça en question dans le milieu. Mais faire une transition, c'est laisser de la place au flou. Daniel et moi, on est en train d'apprendre ce que ça veut dire. » Il poursuit : « J'ai réussi à tourner et à exister ailleurs qu'à Montréal en grande partie grâce à DLD. Si je démarrais une compagnie demain parce que DLD ferme ses portes, je voudrais absolument que cette idée des parrainages existe, et j'aurais envie d'engager tout le monde qui travaille au bureau », explique celui qui a d'abord résisté à l'offre de devenir directeur artistique. « Alors ce mandat est significatif pour moi. Ma situation fait aussi partie de l'équation de cette passation. »

Frédéric Gravel devient ainsi figure de proue et image médiatique de DLD. Il perd de l'indépendance, illustre-t-il, et gagne de la stabilité et de la mobilité. Il pourra poursuivre là sa prochaine création, une forme plus réduite après l'aventure *Some Hope for the Bastards* (grand plateau, neuf danseurs, un orchestre de trois musiciens), un faux solo soutenu par un groupe musical.



Frédéric Gravel (à gauche) devient figure de proue et image médiatique de DLD. Cette passation a été ardue à faire accepter, et Daniel Léveillé (à droite) a dû considérer l'idée de mettre la clé sous la porte.
CATHERINE LEGAULT
LE DEVOIR



Une scène de *Quatuor triste*, un spectacle de Daniel Léveillé
DENIS FARLEY



Nouveau

IA

Découvrez le Cahier spécial Intelligence artificielle dans *Le Devoir* dès le 22 septembre 2018

UNE PRÉSENTATION

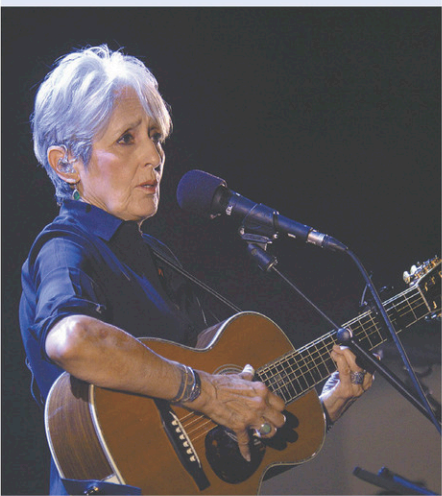


D À LIRE



MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Le **prix Polaris** a été remis lundi soir à Toronto. Trois artistes québécois étaient en lice : **Jean-Michel Blais**, **Hubert Lenoir** (notre photo) et **Pierre Kwenders**. Pour connaître le gagnant, le compte rendu de Philippe Papineau sur les plateformes numériques du *Devoir*.



HERBERT PFARRHOFER AGENCE FRANCE-PRESSE

La critique de Sylvain Cormier du concert de l'acclamée artiste et militante **Joan Baez** à la Maison symphonique, sur les plateformes numériques du *Devoir*.



CHRIS PIZZELLO ASSOCIATED PRESS

Le compte rendu de la soirée de remise des **Emmy Awards**, récompenses de la télévision américaine, animée par le duo de *Saturday Night Live* Colin Jost et Michael Che, sur l'application mobile et le site Web du *Devoir*.



La ministre libérale de la Culture et des Communications, Marie Montpetit, candidate dans la circonscription de Maurice-Richard, a ouvert le bal de la discussion en présentant le programme de son parti. Elle a bien sûr vanté les réalisations de celui-ci durant ses années au pouvoir.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Des candidates au secours des bibliothèques scolaires

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le statut de l'artiste, l'avenir des bibliothèques scolaires et des bibliothèques municipales, la détaxe des livres numériques et la pérennité des librairies indépendantes sont autant de questions qui ont fait surface lundi à Montréal alors que des candidates des quatre partis répondaient aux questions des acteurs du monde du livre québécois.

C'est la ministre libérale de la Culture et des Communications, Marie Montpetit, candidate dans la circonscription de Maurice-Richard, qui a ouvert le bal de la discussion en présentant le programme de son parti et en répondant aux questions des intervenants. Elle a bien sûr vanté les réalisations de son parti durant ses années au pouvoir, sa politique culturelle, et mis en avant sa volonté de

soutenir les activités de promotion des librairies indépendantes. Elle a également parlé d'un fonds qui viserait à aplanir les disparités régionales qui désavantagent les librairies établies loin des grands centres urbains. M^{me} Montpetit a cependant aussi fait valoir que le monde des librairies indépendantes vivait présentement « une histoire à succès » et que les ventes de livres affichaient des bilans positifs.

Aller plus loin

De son côté, Manon Gauthier, candidate de la CAQ dans la même circonscription que Marie Montpetit, a reconnu que la politique culturelle présentée par le gouvernement libéral en juin « faisait consensus », mais a dit vouloir « aller plus loin ». M^{me} Gauthier, qui a été écartée de la direction générale de Bibliothèque et Archives nationales à l'arrivée de M^{me} Montpetit



au ministère, s'est par ailleurs demandé s'il serait pertinent d'adopter une nouvelle « loi sur les bibliothèques », qui remplacerait celle qui date de 1959.

La CAQ propose par ailleurs d'investir cinq millions de dollars par année dans les bibliothèques scolaires du Québec, ce qui reviendrait, dit-elle, à 20 \$ par étudiant. Elle n'a pas pu préciser si cet argent irait autant aux bibliothèques des écoles publiques qu'à celles des écoles privées. M^{me} Gauthier a parlé du rattrapage nécessaire en matière de financement de ces bibliothèques, et a relevé que le Québec avait « cent ans de retard » sur le reste de l'Amérique en matière de valorisation du livre et de la lecture. Elle a aussi évoqué la nécessité de moderniser la loi 51 du livre.

Bibliothèque à la maison

De son côté, la jeune députée et candidate du Parti québécois dans Marie-Victorin, Catherine Fournier a réitéré la promesse, advenant l'élection du PQ, d'acheter un livre neuf par étudiant par année, pour favoriser la formation de bibliothèques à la maison. Le Parti québécois propose également la création d'un passeport culturel, d'une valeur de 50 \$, qui serait remis aux étudiants de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, pour leur permettre d'avoir accès à des biens culturels québécois.

La députée a précisé que ce passeport pourrait être utilisé dans les librairies indépendantes du Québec, mais non dans une chaîne comme Renaud-Bray. Elle a aussi dit qu'il était tout à fait possible qu'il soit utilisé pour acquérir un produit culturel québécois anglophone, mais pas d'un artiste américain qui se produirait par exemple au Centre Bell.

Par ailleurs, la députée a relevé que son parti entendait proposer des stages d'immersion entre les cégeps francophones et anglophones, pour les étudiants qui en feraient la demande. M^{me} Fournier a laissé entendre que ce pourrait être une façon de freiner la migration d'étudiants vers les cégeps anglophones, dans le but de maîtriser l'anglais.

Des artistes au CA

Enfin, la candidate de Québec solidaire dans Anjou-Louis-Riel, Marie-Josée Forget, a mis l'accent sur les conditions de vie difficiles des artistes. Elle a d'ailleurs dit que les artistes feraient partie du conseil d'administration du Fonds de culture du Québec que son parti veut créer.

Québec solidaire souhaite bonifier la politique culturelle présentée par le PLQ en ajoutant six millions de dollars en aide à la création. Interrogée par un représentant des libraires quant à la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, souhaitée par QS, alors que les libraires en gagnent 13 \$, la candidate a fait valoir la création d'un fonds de 60 millions de dollars, qui soutiendrait les PME, donc les libraires indépendants, dans le cadre de cette transition.

Enfin, la candidate a fait une sortie pour l'indépendance du Québec comme meilleur moyen de garder le contrôle sur le financement de la culture et sur son épanouissement.

Les quatre candidates se sont prononcées pour une réforme rapide de la Loi sur le statut de l'artiste.

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	La Factice	Unité 9	Fait divers	Le Téléjournal	Sports/Périodes/23h10	Entrée principale					
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	La Magie des Stars	O' / Chemin de croix	L'heure bleue	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Deux filles le matin					
TQ	Pat'Patrouille	Conseils	Génial!	Banc public	Point doc	Homeland / La résistance	L'heure grave	Format familial	Deux hommes en or	Génial!			
V	Souper parfait	Souper parfait	Rire et délire	Taxi payant	Les jeux fous d'Ellen	NCIS: Los Angeles	Rousseau	22h45 Atomes crochus	NVL	Infopublicité			
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	Le National	24/60			
D5	17h30 Champi...	Journal FR	Voisins/ Voisins	Classe à part /	Les alliés	Mixeur	Chacun son île / Taïwan	Accusé / L'histoire de Simon	Journal/ C à dire	Journal Afrique	C à vous		
TV	Aurores boréales	Vie de chantier			Le convoi de l'extrême	Panique sur la 401	Texas Chrome	Alaska: La ruée vers l'or	Ruée vers l'or				
TV	Mini-maisons / Lauren et Liam	Trading Spaces			Pas le choix de rénover!	Tous pour un chalet!	Quoi ton plan?	Rénos	Ça change pas	Déco Top	Cinéma		
MAX	Bones / Rien ne va plus	Le mentaliste / Le tatouage			Imposteurs	Orange Is the New Black	22h05 Amour	Girlfriend	23h05 Dr House	Imposteurs			
VRAK	Max et Livia	Big Bang	Young Sheldon	Rencontrée	Jane l'Immaculée / Compromis	Code G.	Max et Livia	iZombie	#5règles	Filles fauchées	Hors d'ondes		
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	Images/sec.	LMB Baseball	Cardinals de St. Louis c. Braves d'Atlanta (D)			L'antichambre (D)	Sports 30	Bonne pêche			
HISTORIA	De l'acier et du feu	Cash Cowboys			Cash Cowboys / A armes égales	Pawn Stars	Pawn Stars	Les a\$ de la brocante	Les a\$ de la brocante	AS de brocante			
ICI ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Temps-Paix	Quelle famille!	Anne	Anne	La révolte des bonnes filles	Les Borgia / Le roi français	Les Morissette				
EXPLORA	Planète Terre / Les prairies	Habitations animales			Découverte	Mégastructures nazies	Les pionniers / Le froid	Inventer demain	Big History				
SÉRIES+	Madame la Secrétaire d'Etat	Élémentaire			Blue Bloods / Les nerfs à vif	Code Black (v.f.) / Balle perdue	Instinct / Pères et fils	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	La loi & l'ordre				
Z	Les pires chauffards canadiens	Face Off / Le lac des cygnes			Sans origine: Orphan Black	Surnaturel / Lithomancie	Marvel's Inhumans (v.f.)	Maripier!	Porn	Les Brown			
C. SAVOIR	18h25 Thèse	36.9°	Santé!	Mémoires/ VOD	CORIM	Petits génies	21h20 Nature	Découverte	22h10 Oser	Electron/ Sphère	unIVERT urbain	Nomade mers	Portes
EVASION	Plongée dans le grand bleu	Vu sur terre / Guatemala			Mordu de la pêche	Super fleuves / Le Zambèze	Unis pour survivre / L'enfer vert	Border Security	23h35 The Late Show				
TFO	Maxi/ Mirette	S.O.S./ Top!	Amélie	Métiers/ Top!	Subito texto	Motel/ Monstre	20h10 Vikings	WELCOME (2009) avec Firat Ayverdi, Vincent London.	22h40 INTERFERENCE 2: LA LUMIERE (2006)				
Cinéma		18h35 3 NINJAS: PLEIN MIDI A LA FOIRE						INTERFERENCES (2004) Michael Keaton.	22h45 LES MYSTERES D'EMMA FIELDING: ...				
SECRAN	17h30 LES ENFANTS DE LA ...	19h10 APPARENCES (2017) avec Gina Gershon, Nicolas Cage.						PREMONITIONS (2016) Anthony Hopkins.					
Planète	Priorat, le meilleur vin au monde	Les oubliés			Les singes du Japon	CityLife	Élections Québec / Débat sur l'état du français	Fatale attirance	Les porteurs d'espoir	Parents homos			
MATV	Urban Nations	Montrealers	Curious City	Street Speaks	CityLife			CityLife	Montrealers	Urban Nations			
CBC	CBCNews	Politics	JFL: Gags	Coronation St.	Still Standing	22 Minutes	Baroness	Hang Ups	CBC News: The National	CBCNews	True North	Coronation St.	
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.	
Global	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	THE DIVERGENT SERIES: ALLEGIANT (2016) Shailene Woodley.			Border Security		Global News	23h35 The Late Show		
ABC	News	News	Local 22 News	Inside Edition	Fresh Off-Boat	Speechless	Black-ish	Splitting Up	Castaways / We Got This	News	23h35 Jimmy Kimmel Live		
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	NCIS / Date With Destiny	Bull / Death Sentence		NCIS: New Orleans	Partie 2 de 2	Ch. 3 News	23h35 The Late Show			
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune			Paley - This Is Us		News	23h35 The Tonight Show			
PBS (33)	PBS NewsHour	Guest of House	Outdoor	The Great American Read	American Masters / Harper Lee: Hey, Boo		Frontline / Weinstein		Amanpour & Company				
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour	The Great American Read	American Masters / Harper Lee: Hey, Boo		Frontline / Weinstein		Amanpour & Company				
UNIS	Ouache/ Ouache	Cochon dingue	Mauvais karma	COLUMBARIUM (2012) avec Pierre Collin, David Boutin.			Ciné tout court	Sacrés objets / Congélateur	En thérapie				
HBO	17h55 Ticked	Vice News			VICE	State of Play	Real Time With Bill Maher	Ballers	Insecure	The Deuce	Vice News		
AddikTV	FIRE SERPENT (2007) avec Sandrine Holt, Nicholas Brendon.				Il était une fois / L'attrape-rêves	DC: Les légendes de demain	Flash / Relation de cause à effet		Dieux américains	Motel Bates			
TVA Sports	Le TVA sports	Avant-match	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Maple Leafs de Toronto - Pré-saison (D)				Flash Morissette en direct	Le TVA sports	Propulsion	Cliff Diving			

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

Les « vraies affaires »

La première édition de ce Web magazine animé par Judith Lussier, Manal Drissi, Erich « Preach » Étienne et Ouellet, aborde le sujet de l'heure, l'élection québécoise, de manière très différente des « figures de proue des médias québécois ». C'est du moins ce que laissent croire les extraits qu'on a pu voir. Les internautes sont invités à un Facebook live jeudi dès midi. On se fera pas d'amis, telequebec.tv, dès midi

Toujours plus de thérapie

Après l'originale américaine avec Lisa Kudrow et la version québécoise avec Edith Cochrane, voici une déclinaison toute britannique de la comédie *Web Therapy*, où l'on suit la vie professionnelle d'un psy (Stephen Mangan) qui déménage sa pratique en ligne. Hang ups, CBC, 21h 30

Amélie Gaudreau

III ART PUBLIC

Pas de murale pour Simonne Monet-Chartrand

JÉRÔME DELGADO
LE DEVOIR

La murale en hommage à Simonne Monet-Chartrand ne sera jamais réalisée. L'arrondissement Ville-Marie a résilié en août le contrat signé avec la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), l'organisme qui portait le projet. Le conseil d'arrondissement a entériné la décision le 11 septembre.

La résiliation survient deux ans presque jour pour jour après la mise en place, par le Bureau d'art public (BAP), d'un concours pour la conception et la réalisation d'une murale en hommage à la militante décédée en 1993. L'œuvre devait compléter les aménagements du parc Simonne-Monet-Chartrand, un espace en dénivelé reliant les rues Sherbrooke et Saint-Christophe. Elle bénéficiait d'un budget de 45 000 \$.

Ce projet destiné à faire « référence aux valeurs de paix, d'équité et d'amour si chères à cette femme d'action ayant défendu de nombreuses causes », selon l'avis du BAP, a connu

une succession de reports et de revers. Lancé en août 2016, le concours a d'abord dû être recommencé trois mois plus tard.

La proposition défendue par la SODER et conçue par Dodo Ose, un muraliste français très actif à Montréal, a été retenue en janvier 2017 et devait, selon les règlements du concours, apparaître au début de l'été de la même année. Or, lorsque la SODER amorce en juin 2017 les travaux de nettoyage, elle constate le mauvais état du mur choisi pour accueillir l'œuvre.

Une étude externe demandée par l'arrondissement confirme la première évaluation. La brique de chaux s'avère peu résistante à l'abrasion et à l'eau. « En janvier 2018, l'arrondissement a informé le propriétaire de l'édifice de la non-réalisation de la murale », lit-on, dans le document approuvé par les conseillers cette semaine.

Selon la Ville de Montréal, les maçons de l'arrondissement avaient approuvé l'état du mur. « Cette évaluation a été faite avant la tenue du premier concours », dit Linda Boutin, du Service des communications.

La murale [à Simonne Monet-Chartrand] a une grande signification. On a investi du temps, des gens se sont impliqués. On s'y est attachés. On souhaite continuer le projet.

VICTOR OUDET

**Mur recherché**

À la SODER, on affirme être encore étonné de la résiliation du contrat. Selon son gestionnaire, Victor Oudet, l'organisme s'active depuis 2017 à trouver un nouveau mur. « On en avait trouvé plusieurs dans le quartier », affirme-t-il. L'inspection était encore à faire, la SODER attendant l'accord de l'arrondissement.

Engagé dans le développement de projets environnementaux à caractère social, l'organisme pilote plusieurs dossiers, dont des jardins communautaires. Les murales lui sont chères parce qu'elles « apportent plus de sécurité et permettent de lutter contre les graffitis », estime le porte-parole de la SODER.

« La murale [à Simonne Monet-Chartrand] a une grande signification. On a investi du temps, des gens se sont impliqués. On s'y est attachés. On souhaite continuer le projet », insiste celui qui pense pouvoir relancer les discussions.

Victor Oudet était incapable de préciser le montant d'argent investi jusqu'à aujourd'hui dans la réalisation de la murale. Il n'a pas été possible de savoir

si l'artiste avait été rémunéré. Ni celui-ci ni l'agence d'art urbain qui le représente, Ashop, n'ont voulu commenter le dossier.

Dans le document remis aux élus, il est stipulé que la Ville de Montréal a versé 33 750 \$ à la SODER. Elle s'attend à récupérer « les sommes non utilisées », qui « seront redistribuées aux instances de la Ville » concernées. La murale était notamment soutenue à hauteur de 25 000 \$ par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

La restauration du parc Simonne-Monet-Chartrand, qui a consisté en un nouvel escalier, de nouveaux murs de soutènement et un aménagement paysager, a déjà coûté près de 2 millions de dollars en fonds publics. Selon Linda Boutin, du Service des communications, le projet d'une œuvre d'art n'est pas abandonné. « La Ville souhaite toujours rendre hommage à Simonne Monet-Chartrand et reste à l'affût de toute nouvelle opportunité dans un contexte significatif, avec l'accord de sa famille », résume-t-elle.

III CRITIQUE THÉÂTRE

K.O. théâtral

Entre fable fantastique et satire politique, *Just In*, à Premier Acte, a tout pour laisser perplexe

SIMON LAMBERT
À QUÉBEC
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Il est ardu de mettre des mots sur la perplexité dans laquelle nous laisse le *Just In* de Lucien Ratio, à Premier Acte : une fable fantastique ancrée dans l'univers politique, entre théorie du complot et bouffonneries.

L'horizon d'attente, peut-être, y est pour beaucoup. Avec un spectacle au tel titre et une promotion suggérant l'ère de l'image, on pense d'emblée au spectacle médiatique et à ses conséquences pour notre vie collective, escomptant au détour quelque chose d'une satire politique. Car il y a tant à critiquer, de ce côté, et tellement de possibilités, de façon grinçante, de souligner les torts du roi comme c'était la tâche du bouffon.

Dans une certaine mesure, c'est l'angle adopté par Ratio (*La fanfare*, *L'gros show*) qui, dans cette pièce créée au Zoofest 2018, cherche bien à montrer que le roi est nu. Il y met en scène un homme récemment élu premier ministre d'un pays ayant l'unifolié pour drapeau, tout y passe : les égoportraits à répétition, les adresses bilingues au public, les habits indiens, les matchs de boxe et les sourires dans la foule.

Au lendemain d'une soirée trop arrosée, cet homme se réveille nu dans une chambre d'hôtel, pour constater l'horreur : il n'a pas souvenir de la nuit passée, mais sent bien que sa parfaite carrière est en jeu.

Sa quête de compréhension, qui fait le cœur du récit, est truffée de références à l'inspirateur jamais nommé ; on sourira volontiers à certaines allusions. Celles-ci, toutefois, sont accumulées de façon si littérale que toute la bonne foi du monde n'y pourra rien : bien vite, l'effet s'use. Surtout, l'idée finit par s'imposer que, par-delà ces clichés, peine à se bâtir un propos qui légitimerait les cabrioles.

Scénographie inventive

La faiblesse du propos tranché d'ailleurs étonnamment avec une mise en scène (Jocelyn Pelletier) dynamique et une scénographie inventive. Les éclairages tiennent à la fois du spectacle rock et du ring de boxe, des musiques inquiétantes créent des ambiances virant à l'étrange, à mesure que l'histoire elle-même bascule dans le fantastique. Aucun temps mort ne plombe la livrée, les mouvements sont soutenus et participent d'une performance dont il faut souligner à quel point elle est généreuse et entière. Ratio insufflé toute son énergie aux 75 minutes, engagé, engageant aussi.

Cela n'empêche pas notre perplexité d'aller croissant, quand la quête du personnage, quittant la route du réel, prend le chemin graveleux d'une rocambolesque saga où s'entremêlent divinités mexicaines et conspiration, autour d'un homme manipulé façon candidat mandchou.

L'histoire multiplie les courbes inattendues, chaque nouveau détour repoussant les limites de la licence créatrice plus loin que ce qu'il nous est possible de suivre. L'ensemble nous laisse abasourdi, comme victime d'un bon droit au visage, incertain de ce qu'on vient de voir.

Just In

Texte de Lucien Ratio, mise en scène de Jocelyn Pelletier. Avec Lucien Ratio. Une production Le Temps qui s'arrête, à Premier Acte jusqu'au 22 septembre.



Les éclairages tiennent à la fois du spectacle rock et du ring de boxe. CATH LANGLOIS PHOTOGRAPHE

Le 7^e art compte une nouvelle salle à Montréal

Une nouvelle salle de cinéma indépendante a ouvert ses portes lundi à Montréal, en plein cœur du Mile End. Le Cinéma moderne est né de l'initiative d'Alexandre Domingue et de Roxanne Sayegh (sur scène sur notre photo). Doté de 54 places, le cinéma proposera une programmation qui change de l'ordinaire : les films resteront à l'affiche sur une plus longue période et l'offre sera diversifiée chaque semaine. La majorité des projections seront d'ailleurs des œuvres en primeur ou inédites.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

III CRITIQUE THÉÂTRE

Guerre absurde

Christian Lapointe met l'Espace Go sens dessus dessous

CHRISTIAN SAINT-PIERRE
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Après Olivier Choinière, qui y créait *Manifeste de la Jeune-Fille* en janvier 2017, un spectacle qui sera d'ailleurs présenté au théâtre Outremont le 5 octobre avant de partir en tournée dans plusieurs villes du Québec, c'est au tour de Christian Lapointe d'accéder enfin à l'Espace Go. Pour ce faire, le metteur en scène a choisi une relecture des *Phéniennes* d'Euripide par Martin Crimp, *Le reste vous le connaissez par le cinéma*, une tragédie loufoque pour 14 interprètes.

S'il est un auteur difficile à étiqueter, c'est bien Crimp. Le Britannique nous a donné des pièces tout en délicatesse, comme *La campagne*, où Jérémie Niel nous a entraînés, *La ville*, où Denis Marleau et Stéphanie Jasmin nous ont servi de guide, sans oublier *Face au mur*, dont la sublime mise en scène d'Hubert Colas est passée par l'Usine C en 2014. L'autre versant de l'œuvre dépeint l'état du monde de manière plus crue, voire plus spectaculaire. Pensons au *Traitement*, que nous a fait découvrir Claude Poissant en 2005,

mais plus encore à *Dans la république du bonheur*, que Christian Lapointe mettait en scène il y a trois ans dans un déconcertant déferlement de violence kitsch, une esthétique qu'il n'hésite pas à prolonger avec *Le reste vous le connaissez par le cinéma*.

La représentation s'ouvre par une leçon, un exposé sur la mythologie grecque, ou plus précisément sur le terrible destin des Labdacides. Dans cette classe, un chœur d'étudiantes, les fameuses Phéniennes, celles qu'on appelle aussi « les Filles », font la pluie et le beau temps. Elles questionnent et commentent, bien entendu, mais s'assurent également d'influer sur l'action, de souffler à l'oreille des héros, en somme d'inciter Jocaste et les siens à commettre l'irréparable.

Pour mettre en scène la rivalité entre Polynice et Étéocle, inépuisable antagonisme, fondement d'une vaste réflexion sur le pouvoir et la guerre, la politique et la barbarie, Lapointe n'hésite pas à puiser dans une autre mythologie, celle du sport, empruntant au football américain comme à la boxe, sans oublier un détour par le water-polo. Ainsi, alors que les membres du chœur agitent leurs pompons de *cheerleaders*,

les frères ennemis expriment leur furie en brandissant... des *foam hands*. Le champ de bataille est un terrain de jeu où tous les coups sont permis.

Constellée de clins d'œil plus ou moins utiles à notre époque dont on sait bien qu'elle est éminemment tragique, mais surtout submergée par le grotesque, le risible et l'absurde, une dérision qui emporte tout sur son passage, la relecture de Christian Lapointe manque ironiquement de relief. Dans cet univers outrancier, chaotique, qui fait littéralement flèche de tout bois, on peine à déterminer ce qui importe, ce qui est juste, ce qui est vrai, les raisons pour lesquelles il mériterait qu'on se souvienne. Après tout, peut-être est-ce à ce constat désespérant que l'auteur et le metteur en scène souhaitent que nous en venions.

Le reste vous le connaissez par le cinéma

Texte : Martin Crimp. Traduction et mise en scène : Christian Lapointe. Une coproduction d'Espace Go, de Carte blanche et du Théâtre français du CNA. À l'Espace Go jusqu'au 6 octobre, puis au théâtre Babs Asper du CNA du 14 au 17 novembre.



Le rapport « Future of Jobs 2018 » est basé sur une enquête menée auprès de dirigeants représentant 15 millions de salariés dans 20 pays. AGENCE FRANCE-PRESSE

III FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Les machines effectueront la moitié des tâches d'ici 2025

JAMEY KEATEN
À GENÈVE
ASSOCIATED PRESS

Les machines effectueront plus de la moitié des tâches sur le lieu de travail d'ici 2025, prédisent les organisateurs du forum économique de Davos dans un rapport publié lundi qui souligne la rapidité avec laquelle le marché du travail changera dans les années à venir.

Le Forum économique mondial (FEM) explique que les machines seront responsables de 52 % de la répartition du travail (en pourcentage du nombre d'heures) d'ici sept ans, contre 29 % aujourd'hui. Selon le rapport, en 2022, environ 75 millions d'emplois dans le monde seront perdus, mais cela pourrait être plus que compensé par la création de 133 millions de nouveaux emplois. Un défi majeur consistera toute-

fois à former et à recycler les employés pour ce nouveau monde du travail.

« D'ici 2025, la majorité des tâches existantes sur le lieu de travail seront effectuées par des machines ou des algorithmes. Parallèlement, un plus grand nombre de nouveaux emplois seront créés, a déclaré Saadia Zahidi, un membre du conseil d'administration de WEF. Nos recherches indiquent que ni les entreprises ni les gouvernements n'ont bien compris l'ampleur de ce défi majeur de la quatrième révolution industrielle. »

Le rapport « Future of Jobs 2018 », le deuxième du genre, est basé sur une enquête menée auprès de dirigeants représentant 15 millions de salariés dans 20 pays. Les auteurs affirment que les perspectives de création d'emplois sont devenues plus positives depuis le dernier rapport en 2016, car les entreprises ont une meilleure idée des possibilités offertes par la technologie.

Le FEM affirme que les défis pour les employeurs comprennent la possibilité de travailler à distance, la mise en place de filets de sécurité pour protéger les travailleurs et l'offre de nouvelles formations aux employés. Cependant, le rapport révèle que seulement un participant sur trois envisageait de former les travailleurs menacés.

Malgré une croissance nette de l'emploi, le FEM prévoit un « changement significatif de la qualité, de l'emplacement, du format et de la permanence des nouveaux rôles. Les entreprises doivent recourir à des entrepreneurs pour des tâches spécialisées, engager des travailleurs plus flexibles, et changer de lieu pour avoir accès au bon talent ».

Selon le rapport, près de la moitié des entreprises s'attendent à ce que leurs effectifs à plein temps diminuent d'ici à 2022, alors que près de deux entreprises sur cinq s'attendent à une augmentation de leurs effectifs. Plus d'un quart croit que l'automatisation créera de nouveaux rôles dans leurs rangs.

La puissante association syndicale allemande DGB a mis en garde contre un changement trop rapide du monde du travail. « Les gens, qu'ils soient travailleurs ou consommateurs, n'accepteront et ne toléreront les conséquences que si la technologie est à leur service, et non eux qui sont au service de la technologie », a dit Reiner Hoffmann au quotidien *Welt* en réaction au rapport.

Les gens, qu'ils soient travailleurs ou consommateurs, n'accepteront et ne toléreront les conséquences que si la technologie est à leur service, et non eux qui sont au service de la technologie

REINER HOFFMANN



III INVESTISSEMENT

Les conseillers jouent un rôle crucial, plaide le patron d'IA

Les autorités réglementaires ont proposé la semaine dernière d'interdire certaines commissions

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Les autorités réglementaires devraient faire attention aux changements qu'elles envisagent pour les frais qui entourent les fonds communs, car des modifications « structurelles » pourraient avoir des conséquences négatives qui vont au-delà de l'industrie financière, prévient le nouveau p.-d.g. de l'Industrielle Alliance (IA).

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié jeudi dernier un avis de consultation afin d'interdire deux types particuliers de commissions versées aux courtiers lorsque leurs clients — des investisseurs ordinaires, par exemple — achètent des parts dans un fonds commun. L'annonce a suscité une opposition immédiate du gouvernement conservateur en Ontario.

« Le nombre de conseillers au Canada n'augmente pas, il baisse. Parfois, il y a des conséquences inattendues de certaines réglementations qui pourraient faire en sorte qu'il y ait moins de conseillers financiers », a dit le p.-d.g. d'Industrielle Alliance, Denis Ricard, en marge d'une allocution au Cercle canadien de Montréal. « Pour moi, ça, c'est un problème majeur et sociétal, parce qu'il y a bien des gens qui ne connaissent pas leurs besoins. Ça prend quelqu'un qui leur explique leurs besoins, que ce soit en assurance ou en planification pour la retraite. »

Il y aurait au Canada environ 98 000 conseillers financiers, selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

Le débat entourant les commissions de suivi qui sont versées aux conseillers financiers pour la vente de fonds communs mobilise les opinions depuis de nombreuses années. Alors que certains font valoir qu'elles jouent en faveur des conseillers indépendants, d'autres estiment qu'on a mal informé les épargnants au sujet de ces frais.

Les commissions que souhaitent interdire les ACVM, qui regroupent les autorités en valeurs mobilières des provinces, sont celles versées aux conseillers lorsqu'un client investit dans un fonds commun. Les ACVM veulent aussi éliminer les commissions versées à des « courtiers exécutants », c'est-à-dire les courtiers à escompte.

« Ces modifications entraîneraient l'abandon de toutes les formes d'option de frais d'acquisition reportés et apporteraient un surcroît de transparence aux frais imposés dans le réseau des courtiers exécutants », ont écrit les ACVM, dont la période de consultation prendra fin le 13 décembre.

Le débat entourant les commissions de suivi qui sont versées aux conseillers financiers pour la vente de fonds communs mobilise les opinions depuis de nombreuses années

Parmi les arguments faisant valoir qu'il s'agit d'une mauvaise idée figure celui d'une diminution du nombre de conseillers dont les clients ont un patrimoine moins élevé.

« En Ontario, le gouvernement a mis le pied à terre. Une des raisons qu'il a données, c'est justement pour éviter que ce soit trop difficile pour certains conseillers d'entrer dans l'industrie et d'y demeurer, a dit M. Ricard. Il n'y a pas de situation parfaite. Il y a un balancier. Oui, le traitement équitable des consommateurs, on est tous d'accord avec ça. Mais si, à l'extrême, les consommateurs n'étaient pas du tout servis, on n'est pas plus avancés comme société. »

Par ailleurs, M. Ricard a dit que l'Industrielle Alliance souhaite prendre de l'expansion aux États-Unis, ce qui se ferait en procédant à des acquisitions. L'assureur basé à Québec a mis le pied l'an dernier dans le marché américain des concessionnaires automobiles en acquérant Dealers Assurance Company et Southwest Reinsure.

Lors de son allocution, M. Ricard a rappelé que l'IA veut doubler sa taille aux États-Unis « d'ici quelques années ».

Au Canada, l'entreprise a pris de grosses bouchées au cours des dernières années. En 2016, elle a acquis auprès de la Banque Scotia la firme HollisWealth, quatrième plus grand réseau de conseillers indépendants au pays avec 300 bureaux et 400 000 comptes actifs. Elle a également acheté en 2015 la firme de courtage ontarienne Burgeonvest Bick, avec un actif sous administration de 840 millions, et plus récemment la firme actuarielle PPI Management.

À la Bourse de Toronto, l'action de l'IA a perdu environ 13 % depuis le début de l'année. Elle a terminé la séance de lundi à 51,76 \$.



Le patron de l'Industrielle Alliance, Denis Ricard, lors d'une allocution au Cercle canadien de Montréal

CERCLE CANADIEN DE MONTRÉAL

AVIS LÉGAUX

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de Donato Fruits and Vegetables Inc.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Donato Fruits and Vegetables Inc. est survenue le 8 septembre, 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 octobre, 2018 à 14h00, au bureau du surintendant des faillites, Édifice Sun Life, 1155 rue Metcalfe, bureau 1071, Montréal, Québec. DEVLETIAN & ASSOCIÉS INC. Syndic autorisé en insolvabilité

Jerry J. Devletian
CPA, CA, CIPF, SAI
210-5000 Jean-Talon O,
Montréal Québec H4P 1W9
Téléphone: (514) 777-8888

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...



IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.musclee.ca
bureau de Québec

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), le Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008) et le Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation (CA-24-224) afin de promouvoir la mobilité durable (dossier 1186399006)

AVIS est, par la présente, donné par le sous-signé de ce qui suit :

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Rosemont-La Petite-Partrie et du Sud-Ouest, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, lors de sa séance tenue le 11 septembre 2018, adopté le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), le Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008) et le Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation (CA-24-224) afin de promouvoir la mobilité durable

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 26 septembre 2018, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Ce projet de règlement vise, entre autres, à éliminer l'obligation de fournir des unités de stationnement pour automobile pour l'ensemble des usages sur le territoire, de bonifier les exigences minimales de stationnement pour vélo, de permettre l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques en façade et dans toutes les cours selon certaines conditions et d'exiger l'aménagement d'un certain nombre d'unités de stationnement équipées pour la recharge d'un véhicule électrique dans les projets autres que résidentiel dont l'aire de stationnement comprend 20 unités de stationnement et plus.

4. Au cours de cette assemblée, la mairesse d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

5. Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Fait à Montréal, le 18 septembre 2018
Le secrétaire d'arrondissement
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres



Operation 11 Enfant Soleil
operationenfantsoleil.ca
1 877 683 2325

EN BREF

La hausse des taux d'intérêt se ressent

La hausse du prix des logements gonfle la valeur nette moyenne des Canadiens, mais la croissance des taux d'intérêt et l'endettement exercent une pression sur leurs dépenses discrétionnaires, estime une nouvelle étude d'Environics Analytics. Dans sa nouvelle analyse, la firme note que les Canadiens ont, dans l'ensemble, payé environ 9 milliards de dollars de plus en frais d'intérêts en 2017 qu'en 2016. Environics Analytics calcule que la valeur nette du Canadien moyen a augmenté de 8,5 % pour atteindre près de 808 000 \$ en 2017, mais une grande partie de cette richesse était liée à des actifs difficiles à encaisser, comme l'immobilier. Pendant ce temps, la dette des Canadiens a augmenté de 4,5 % en 2017, tandis que le ratio moyen des frais d'intérêt aux revenus a augmenté de 40 points de base pour atteindre 6,4 %. La Presse canadienne

Les ventes résidentielles ont grimpé

OTTAWA — Les ventes résidentielles réalisées à l'échelle nationale ont augmenté de 0,9 % de juillet à août, marquant une quatrième hausse mensuelle consécutive, selon les données de l'Association canadienne de l'immobilier (ACI). Les ventes se sont accrues dans près de la moitié de l'ensemble des marchés locaux, grâce aux gains réalisés principalement dans le Grand Toronto ainsi qu'à Montréal et à Edmonton. Si l'on compare à l'an dernier, les ventes réelles (non désaisonnalisées) ont baissé de 3,8 %, surtout sous l'effet des baisses notées dans les grands centres urbains de la Colombie-Britannique. L'économiste en chef de l'ACI a toutefois souligné que les dernières hausses des ventes mensuelles sont en recul, ce qui dénote un début d'essoufflement de la récente reprise. La Presse canadienne

L'Arabie saoudite soutient un concurrent de Tesla

RIYAD — L'Arabie saoudite a annoncé lundi un investissement d'un milliard de dollars dans le constructeur automobile américain Lucid Motors afin d'aider ce rival de Tesla à lancer des voitures électriques en 2020. Le fonds souverain saoudien, Public Investment Fund (PIF), a indiqué que ce montant est destiné à aider le constructeur à commercialiser en 2020 son modèle Lucid Air. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole et alliée des États-Unis au Moyen-Orient, cherche à diversifier son économie après la chute du prix du brut de 2014. Le PIF s'est engagé à investir 95 milliards au cours des deux dernières années dans beaucoup d'entreprises allant de la société de tourisme spatial Virgin Galactic du magnat britannique Richard Branson, aux entreprises technologiques à haut risque comme Tesla. Agence France-Presse

Le nouveau patron d'Air-France KLM investit dans le groupe

PARIS — Le nouveau patron d'Air France-KLM, Benjamin Smith, investira la moitié de sa rémunération fixe, soit 450 000 euros (679 500 \$CAN) par an, dans le capital du groupe pour afficher sa « confiance » dans « le futur succès » du groupe, dont il a pris les commandes lundi, selon une vidéo interne. L'annonce de la rémunération du nouveau directeur général avait créé des remous cet été. Elle pourra atteindre un maximum de 4,25 millions d'euros (6,46 millions de dollars) par an — dont 900 000 euros (1,37 million de dollars) de rémunération fixe, le reste étant lié à des conditions de performances, soit plus du triple de celle de son prédécesseur. Son arrivée intervient dans un contexte de fortes attentes après des mois de dialogue, sans résultat, sur les salaires avec l'intersyndicale. Agence France-Presse

Trump annonce de nouvelles taxes sur les importations chinoises

DELPHINE TOUITOU
DOUGLAS GILLISON
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Donald Trump agitait la menace depuis des semaines. Il a fini par la mettre à exécution : 200 milliards de dollars d'importations chinoises supplémentaires vont être taxés à 10 % pour punir la Chine de ne pas corriger ses pratiques commerciales jugées « déloyales ». « Les tarifs douaniers prendront effet le 24 septembre et s'élèveront à hauteur de 10 % jusqu'à la fin de l'année. Le 1er janvier, les taxes douanières seront portées à 25 % », a-t-il expliqué dans un communiqué transmis par la Maison-Blanche. Pékin ne devrait pas manquer de riposter dans la foulée.

« Si la Chine venait à prendre des mesures de représailles contre nos agriculteurs ou autres industries, nous mettrions en œuvre immédiatement la phase 3, à savoir des tarifs douaniers sur quelque 267 milliards de dollars d'importations supplémentaires », a d'ores et déjà prévenu le président américain. Si ce montant de marchandises était à son tour taxé, ce serait la totalité des importations chinoises qui seraient frappées de mesures protectionnistes américaines.

Le gouvernement Trump, qui a achevé début septembre les consultations publiques, a décidé d'épargner certains produits de grande consommation des taxes de 10 % tels que les montres connectées, des produits textiles et agricoles ou encore les chaises hautes et les sièges automobiles pour enfants ainsi que les

200 milliards

C'est la somme correspondant aux produits chinois qui vont être taxés à 10 %.

casques de protection pour les cyclistes, ont expliqué des responsables américains au cours d'une conférence téléphonique. « Depuis des mois, nous exhortons la Chine à changer ses pratiques déloyales, et à traiter les entreprises américaines de manière équitable et réciproque », a justifié Donald Trump. « Mais, jusqu'à présent, la Chine n'est pas encline à changer ses pratiques », a-t-il déploré.

Dans la matinée, il avait lui-même menacé de « Tarifier ! » les pays refusant de pratiquer un commerce équitable avec les États-Unis, dans un de ces néologismes dont il a le secret. Selon lui, les nouvelles taxes vont « faire entrer beaucoup d'argent dans les caisses des États-Unis ». Le président américain estime que les tarifs douaniers — pas seulement avec la Chine — placent « les États-Unis dans une posture de négociation très forte, avec des milliards de dollars et des emplois qui affluent dans notre pays ».

Son conseiller économique Larry Kudlow a toutefois assuré que les États-Unis étaient ouverts au dialogue « à tout moment ». Les responsables américains ont par ailleurs souligné que l'objectif n'était pas de limiter la croissance économique chinoise. Donald

Trump exige de Pékin qu'il réduise de 200 milliards le déficit commercial américain en ouvrant davantage son marché aux produits américains.

Imposer une taxe de 10 % dans un premier temps — plutôt que les 25 % que Donald Trump avait demandé à son administration d'étudier — pourrait être perçu comme un geste d'ouverture tout relatif après que le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a contacté ses homologues chinois pour reprendre les négociations.

Outre les tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium de respectivement 25 % et 10 % imposés au nom de la protection de la sécurité nationale, Washington a taxé à hauteur de 25 % quelque 50 milliards de dollars de produits chinois pour compenser cette fois le « vol » de la propriété intellectuelle. L'administration Trump déplore qu'en contrepartie d'un accès au marché chinois, les entreprises américaines sont contraintes de partager avec des partenaires locaux une partie de leur savoir-faire technologique. Pour faire changer cette pratique, Trump avait déjà menacé de taxer la totalité des plus de 505 milliards de dollars d'importations chinoises. Sans effet pour le moment sur son partenaire commercial.

III ÉTUDE

Les banques ont besoin de plus de femmes à leur tête, selon le FMI

La faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, a plongé l'économie mondiale dans sa pire crise financière depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce choc et les effets de la « Grande Récession » qui a suivi, en venant exacerber le creusement des inégalités et alimenter la montée du populisme, restent encore bien ancrés dans notre quotidien économique et social. Septième d'une série d'articles sur cette crise, dix ans plus tard.

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Avoir plus de femmes à la tête des banques et de leurs autorités de surveillance aurait probablement réduit les dégâts, lors de la dernière crise financière, et améliorerait aujourd'hui la profitabilité et la solidité du secteur financier, conclut une étude du Fonds monétaire international (FMI).

Il suffirait de réduire de seulement dix points de pourcentage le retard dans le nombre de femmes dans les conseils d'administration des banques pour en améliorer la stabilité autant que l'ont permis toutes les autres améliorations de la réglementation et des comportements depuis la fin de la dernière crise financière, rapporte le FMI dans son étude dévoilée lundi et basée sur de nouvelles données.

Cet impact positif d'une meilleure représentation féminine sur le niveau de fonds propres, les rendements et leur volatilité pouvait déjà être observé l'année de la fameuse faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, en 2008.

Différences hypothèses ont été avancées, ces dernières années, pour expliquer cet effet positif féminin. L'une

d'elles voudrait que les femmes soient, par nature, plus prudentes que les hommes face au risque et qu'elles feraient ainsi, à long terme, de meilleures banquières. L'analyse des données ne permet toutefois pas de s'avancer sur cette théorie, expliquent les auteurs de l'étude.

Il en va autrement de trois autres facteurs explicatifs qui semblent tous jouer un rôle. Le premier facteur est lié à l'avantage dont bénéficient manifestement les hommes à l'embauche pour les postes décisionnels et au fait que pour parvenir malgré tout à se tailler une place, les femmes doivent être plus compétentes.

Le deuxième facteur tient au fait que plus une équipe de direction comprend des points de vue diversifiés, meilleure elle est généralement. Le troisième facteur est que plus une banque cherche à réduire une possible discrimination sexuelle, plus elle est susceptible d'adopter d'autres principes de bonne gestion.

Encore loin de Lehman Sisters

Cette nouvelle étude du FMI vient appuyer une opinion souvent exprimée par sa directrice générale, Christine Lagarde. « Comme je l'ai dit à maintes re-

prises, écrivait-elle encore dans un blogue il y a deux semaines, si Lehman avait été Sisters au lieu de Brothers, le monde serait peut-être très différent aujourd'hui. »

Le monde de la finance est toutefois encore loin de la parité toutes femmes, montrent les auteurs de l'étude. Seulement 2 % des présidents de banques étaient des femmes en 2013, soit dans 15 des 800 banques étudiées dans 72 pays, dont la moitié aux États-Unis et 20 % en Europe.

Cette proportion était un peu plus élevée, quoiqu'encore loin de la parité, au sein des conseils d'administration de ces mêmes banques, à raison de 20 % de femmes dans quatre banques sur cinq et de seulement 4 % de banques avec plus de 30 % de représentation féminine.

La situation n'est guère plus brillante du côté des organismes de surveillance, avec une moyenne de 17 % de femmes en 2015 dans les 115 pays étudiés.

Contrairement à une perception répandue, ce retard est généralement plus prononcé dans les pays riches que dans les pays en voie de développement. La proportion de femmes dans

La directrice du FMI, Christine Lagarde (à droite), en compagnie de Janet Yellen, présidente du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, à Washington en 2016

MANDEL NGAN
AGENCE
FRANCE-PRESSE



LA CRISE, 10 ANS APRÈS

les conseils d'administration de banque a ainsi presque doublé de 2001 à 2013 en Afrique subsaharienne, passant d'environ 10 % à presque 20 %, alors qu'en Amérique du Nord on passait d'environ 6 % à 13 %, que l'Asie de l'Est bondissait de 2 % à 14 %, mais que l'Amérique latine végétait autour de 2 %.

Tous les types d'institutions financières n'accusent pas le même retard, notent les auteurs de l'étude. La proportion de femmes dans les conseils d'administration dépasse en effet les 45 % dans les banques d'épargne, soit quatre fois plus que dans les banques d'investissement, comme la défunte Lehman Brothers.

Les banques n'ont pas le loisir d'évoquer l'excuse du manque de talent féminin, observent les chercheurs du FMI : les femmes comptent désormais dans le monde pour près du tiers des finissants des départements de sciences économiques et pour la moitié des diplômés en études commerciales et en sciences sociales.

Le plus bête est que ces banques augmenteraient leurs performances et leur stabilité si elles faisaient plus de place aux femmes.



Q&R

Travis Tygart : « L'AMA joue sa dernière carte »

AGENCE FRANCE-PRESSE
À LOS ANGELES

Pour le patron de l'Agence américaine antidopage, Travis Tygart, la crédibilité de l'Agence mondiale antidopage (AMA) serait entamée si elle devait lever la suspension de la Russie, jeudi, lors de la réunion de son comité exécutif. « Elle joue sa dernière carte », a estimé dans un entretien à l'AFP celui qui a fait tomber l'ex-vedette du cyclisme Lance Armstrong. Propos recueillis par Rob Woollard.

Comment interprétez-vous la publication vendredi par l'AMA de la recommandation de son comité indépendant, favorable à la levée de la suspension de la Russie, à une semaine de la réunion de son comité exécutif ?

L'AMA a voulu faire un tour de passe-passe et s'est fait prendre la main dans le sac. Ils ont essayé de faire des clarifications samedi en publiant des documents additionnels, mais ce que montrent ces documents, et ce que tout le monde soupçonnait, c'est que l'AMA a fait des compromis [avec la Russie]. C'est vraiment risible, comme cette lettre de deux paragraphes qui n'accepte pas les conclusions du rapport McLaren [rapport qui met en évidence l'existence d'un dopage d'État en Russie entre 2011 et 2015, dont la reconnaissance est l'une des deux conditions pour la levée de la suspension de la Russie], mais qui accepte une décision du CIO, déjà entrée en vigueur. À quoi ça sert ? Nous savons tous que reconnaître l'existence d'un problème est la première étape pour le résoudre. Certains sportifs doivent recevoir des excuses, pas une vague lettre qui ne veut rien dire, alors que dans le même temps [la Russie] nie publiquement tout et dit qu'elle n'a jamais fait ce qui lui est reproché. C'est une blague et une nouvelle gifle qu'on donne aux sportifs propres à travers le monde.

Y a-t-il des éléments qui vous permettent d'avoir confiance dans la Russie ?

Aucune chance. Comme le dit le proverbe, tu me trompes une fois, c'est de ta faute, tu me trompes deux fois, c'est



Travis Tygart, patron de l'Agence américaine antidopage
SUSAN WALSH
ASSOCIATED PRESS

de ma faute. Tout ce qu'on a de la Russie, c'est « Ayez confiance en nous, nous voulons revenir sur la scène sportive internationale ». Thomas Bach [le président du Comité international olympique] a rencontré Vladimir Poutine après la Coupe du monde de football et tout ce qui a été annoncé après cette rencontre, c'est qu'ils voulaient que la Russie revienne sur la scène internationale. C'est tout ce qu'ils ont fait.

Le mois dernier, vous aviez regretté que Thomas Bach semblait avoir jeté l'éponge dans le combat contre le dopage lorsqu'il avait déclaré à la chaîne de télévision CNN que le dopage existerait toujours : est-ce que, à vos yeux, l'AMA a, elle aussi, jeté l'éponge ?

C'est certain, je pense que malheureusement, c'est ce que le CIO veut et les derniers communiqués de l'AMA préfigurent ce qu'il va se passer. Nous sommes au bord du gouffre alors que l'AMA joue sa dernière carte pour regagner la confiance des sportifs à travers le monde. L'AMA donne l'impression que c'est acceptable de faire des « compromis nuancés », selon ses propres termes. C'est inacceptable pour les sportifs qui respectent les règles et qui attendent que l'autorité mondiale antidopage applique les règles par principe et ne fasse pas des compromis.

Est-ce que la réputation et la crédibilité de l'AMA sont désormais irrémédiablement endommagées ?

Je pense qu'elle joue sa dernière carte. Ils ont l'occasion de rectifier le tir, mais

les sportifs sont frustrés, ils ont le sentiment que les instances internationales veulent réintégrer la Russie à tout prix, même si le prix à payer coûte sa crédibilité au système de lutte contre le dopage et affaiblit l'AMA aux yeux du monde entier. Si vous êtes sportif, vous vous retrouvez dans une position horrible : c'est déjà assez difficile comme cela de vivre avec la réglementation antidopage, ils veulent un sport propre, ils veulent participer à des compétitions propres, mais seulement s'ils ont le sentiment que ceux qui édictent ces règlements les soutiennent. À partir du moment où vous commencez à penser que les autorités sont prêtes à fermer les yeux, que ce soit sur un pays entier comme la Russie ou sur des sportifs individuellement, la pression devient forte pour que vous jetiez, vous aussi, l'éponge et que vous trichiez.

Que se passera-t-il si le comité exécutif de l'AMA vote la levée de la suspension de la Russie ?

Cela sera un jour terrible pour les sportifs propres, mais il ne faut pas qu'ils jettent l'éponge. Ces organisations, qui ont une gouvernance défectueuse, auront un jour un moment de vérité et changeront [...] À un moment donné, les diffuseurs et les commanditaires vont voir que le système est défectueux et demander des changements. Est-ce que ce moment est venu ? Je ne sais pas, mais ils sont horriblement silencieux. La flamme olympique ne brillera plus du même éclat, si on n'a pas une autorité indépendante et mondiale qui assure l'intégrité du sport et la santé des sportifs.

À partir du moment où vous commencez à penser que les autorités sont prêtes à fermer les yeux, que ce soit sur un pays entier comme la Russie ou sur des sportifs individuellement, la pression devient forte pour que vous jetiez, vous aussi, l'éponge et que vous trichiez

TRAVIS TYGART



III FOOTBALL

Manziel sera le partant des Alouettes face aux Blue Bombers

JULIAN MCKENZIE
LA PRESSE CANADIENNE

Le carrousel des quarts se poursuit à Montréal et Johnny Manziel s'appête à reprendre son poste de partant avec les Alouettes de Montréal.

Après l'avoir fait s'entraîner avec la première unité à l'attaque, lundi, l'entraîneur-chef, Mike Sherman, a confirmé que l'ex-vainqueur du trophée Heisman amorcerait le match de vendredi, face aux Blue Bombers de Winnipeg.

Antonio Pipkin a amorcé les quatre dernières rencontres des Alouettes (3-9) derrière le centre, dont la défaite de 32-14 subie aux mains des Lions de la Colombie-Britannique, vendredi. Il n'a complété que 11 de ses 22 passes, pour 95 verges et quatre interceptions dans cette rencontre. « Je pense que Johnny mérite une occasion de jouer cette semaine, selon ce qu'on a vu la semaine passée », a dit Sherman après l'entraînement. Il a ajouté que Manziel et Pipkin « joueront probablement », mais que Manziel a mérité la chance d'amorcer le match.

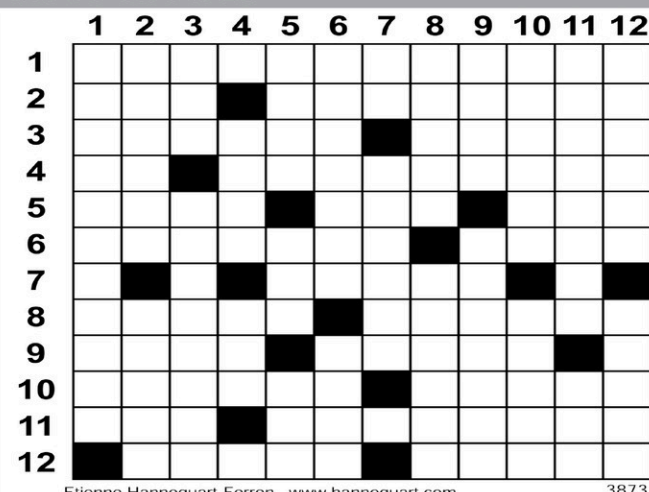
« Je crois que Pipkin a fait du travail remarquable. Il sera tout un quart-arrière. Il va prendre un petit pas de recul pour reprendre son souffle. »

Manziel a disputé deux rencontres avec les Alouettes cette saison, sans lancer une passe de touché. Il a subi une commotion cérébrale contre le Rouge et Noir d'Ottawa, le 11 août, ce qui a pavé la voie à la promotion de Pipkin, qui a amorcé les quatre derniers matchs des Alouettes. Manziel a aussi raté trois jours d'entraînement la semaine dernière en raison d'un virus.

Malgré ces blessures, il a exprimé jeudi sa frustration de ne pas avoir regagné son poste de partant une fois qu'il a été remis de sa commotion. Lundi, il a dit souhaiter que ses propos n'aient froissé personne, mais ne s'en est pas excusé. « Je suis très compétitif et j'espère ne pas avoir exprimé mon opinion de la mauvaise façon, a déclaré Manziel. Je ne suis qu'un compétiteur. Comme tout le monde, je veux jouer. Je ne crois pas avoir fait quoi que ce soit de mal en disant que je veux jouer. »

Sherman n'a toutefois pas voulu se mouiller quant au reste de la campagne en ce qui a trait à son quart partant.

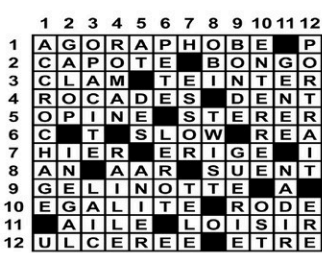
MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3873

HORIZONTELEMENT

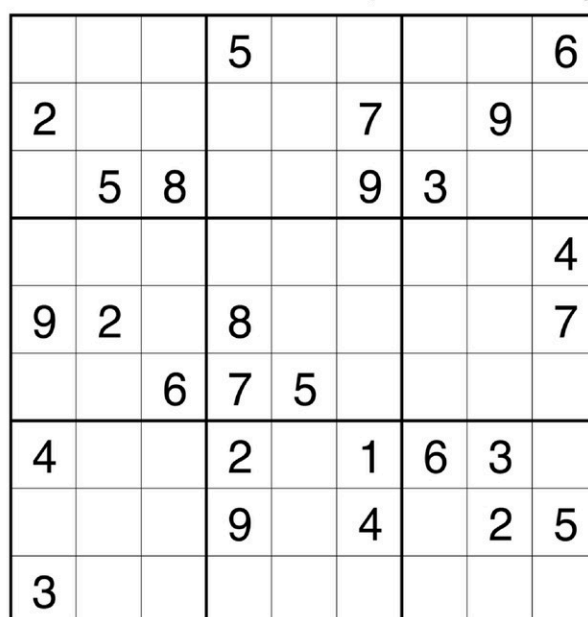
- Chanteurs qui ont une voix située dans le registre aigu du ténor.
- Est indissociable du yang et du tao - Diplôme universitaire.
- Fulminer - Fenouil bâtard.
- Indique le lieu - Développement de l'individu depuis l'oeuf fécondé jusqu'à l'état adulte.
- Tribu irlandaise - Fureur - Dieu.
- Physicien danois - Prénom.
- Érosion.
- Catastrophe - Attire par des moyens publicitaires.
- Fait partie d'un cérémonial - Poupons.
- Raboteux - Qui est plein de vivacité.
- Ancienne monnaie - Celui qui doit.
- Arme de coq - Enchâssé.
- Pronom indéfini - Onassis l'était.
- Expressions de la voix - Multiplie par un million.
- Lieu attirant - Assassiné - Il n'a pas fini de grandir.
- Issues - Trop mûr.
- Deux cents - Personne abjecte.
- Sert de monnaie d'échange - Réduction.
- Partie de l'office monastique - Existe depuis peu.
- Terme de tennis - Ses rameaux sont flexibles.
- Pectoral du grand prêtre des Hébreux - Du verbe mouvoir.
- Vapoureux - Abrasif.



3872
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary



Niveau de difficulté : MOYEN 4010

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

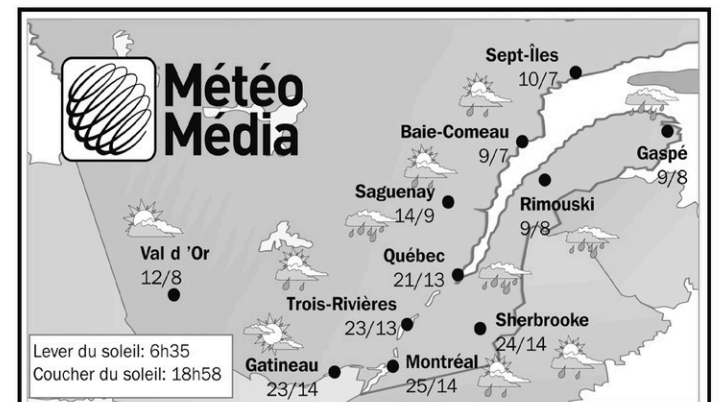
Solution du dernier numéro

8	1	4	3	7	6	2	5	9
3	5	7	2	9	8	1	4	6
6	9	2	5	4	1	3	8	7
5	8	6	7	1	4	9	3	2
9	7	1	8	2	3	4	6	5
2	4	3	9	6	5	8	7	1
1	3	5	6	8	9	7	2	4
4	2	8	1	5	7	6	9	3
7	6	9	4	3	2	5	1	8

4009

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



Canada	Auj.	Var	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	9/0	Var	11/1	Londres	23/18	Ave 22/17
Moncton	25/13	Plu	15/11	Los Angeles	27/17	Sol 27/17
Saint-Jean	23/14	Ave	17/11	Mexico	23/14	Ave 24/14
Toronto	26/15	Sol	22/17	New York	26/20	Sol 26/19
Vancouver	16/10	Ave	15/11	Paris	28/16	Sol 27/15
Winnipeg	15/9	Ave	13/9	Tokyo	26/20	Var 25/19

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
27	14	21/12	19/16	25/12	
Averses (pdp 40%).	Ciel variable.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Pluie (pdp 70%).	

Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
21	13	16/10	18/13	20/10	
Faible pluie (pdp 70%).	Averses (pdp 40%).	Averses (pdp 40%).	Ciel variable.	Pluie (pdp 70%).	

Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
23	14	20/12	18/15	26/10	
Passages nuageux.	Ciel dégagé.	Généralement ensoleillé.	Averses (pdp 60%).	Pluie (pdp 70%).	

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



EN BREF



Des migrants au camp de Moria, sur l'île de Lesbos, le mois dernier
ARIS MESSINIS AGENCE FRANCE-PRESSE

Tentatives de suicide de migrants à Lesbos, selon Médecins sans frontières

ATHÈNES — Les conditions éprouvantes qui règnent dans le camp de migrants de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, l'un des plus vastes d'Europe, favorisent les tentatives de suicide, a assuré lundi l'organisation Médecins sans frontières (MSF), alors que les arrivées continuent à augmenter. Les équipes de MSF « voient de multiples cas chaque semaine d'adolescents qui ont tenté de commettre un suicide ou des automutilations et doivent gérer de nombreux incidents critiques [...] ». L'organisation humanitaire estime qu'il « est temps d'évacuer immédiatement les plus vulnérables vers d'autres pays européens et de mettre un terme à ce cycle sans fin de décongestion d'urgence et aux horribles conditions [de vie] que nous continuons à constater à Moria ».

Agence France-Presse

Trump réduit encore l'accueil de réfugiés aux États-Unis

WASHINGTON — Le gouvernement de Donald Trump a encore considérablement réduit lundi le quota de réfugiés accueillis aux États-Unis dans le cadre de sa politique de réinstallation, à 30 000 en 2019, un seuil historique, contre 45 000 cette année et près de 85 000 en 2016. Ce quota concerne des réfugiés sélectionnés par les agences de sécurité et de renseignement américaines dans les camps de l'ONU à travers le monde pour être réinstallés aux États-Unis, essentiellement parmi les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les veuves et les handicapés. Selon des chiffres officiels, seuls quelque 21 000 réfugiés ont été réinstallés sur le territoire américain au cours des douze derniers mois.

Agence France-Presse

Le Pakistan naturalisera des réfugiés et des immigrants afghans et bangladais

KARACHI — Le nouveau premier ministre du Pakistan, Imran Khan, s'est engagé à accorder la citoyenneté pakistanaise à certains réfugiés afghans et immigrants bangladais présents depuis des décennies sur le territoire, ont indiqué ses services lundi. Le Pakistan est l'un des pays accueillant le plus de réfugiés au monde : environ 1,4 million d'Afghans sont présents sur son territoire, pour certains depuis l'invasion soviétique de leur pays en 1979. Quelque 250 000 Bangladais y sont également résidents, dont beaucoup sont arrivés dans le pays en 1971, lors de la guerre civile pakistanaise. M. Khan a annoncé que le gouvernement allait naturaliser une partie de cette population, qui vit souvent dans des conditions difficiles.

Agence France-Presse

III BREXIT

Theresa May avertit que ce sera son plan, sinon rien

QUERDYA AIT ABDELMALEK
À LONDRES
AGENCE FRANCE-PRESSE

À quelques mois de l'échéance du Brexit, la première ministre britannique, Theresa May, a averti lundi que ce serait son plan ou rien, à l'adresse de son parti divisé et des milieux économiques inquiets des nouvelles prédictions du Fonds monétaire international (FMI).

Avec ce plan dit « de Chequers », Mme May propose le maintien d'une relation commerciale étroite avec l'Union européenne (UE) après le divorce, prévu le 29 mars, grâce à la mise en place d'une zone de libre-échange pour les biens industriels et les produits agricoles. Il serait en revanche mis fin à la liberté de circulation des citoyens européens et au contrôle de la Cour de justice de l'UE.

Ce projet est combattu par les partisans d'une rupture nette avec Bruxelles au sein de son propre Parti conservateur depuis qu'il a été annoncé en juillet et suscite jusqu'ici le scepticisme des dirigeants européens.

« Je pense que nous aurons un bon accord » avec Bruxelles, a estimé Mme May dans un entretien avec la BBC diffusé lundi soir.

« Je pense que l'alternative sera l'absence d'accord », synonyme de la fin de l'accès privilégié au marché européen, a-t-elle ajouté. Une éventualité qui inquiète les milieux d'affaires et qui aurait des coûts « importants » pour l'économie britannique, a prévenu la directrice

générale du FMI, Christine Lagarde, venue présenter à Londres son dernier rapport sur le Royaume-Uni.

« Nous encourageons le Royaume-Uni et l'UE à travailler avec assiduité » pour éviter un divorce brutal, qui pèserait sur la croissance et les finances publiques britanniques et entraînerait une dépréciation de la devise du pays, a-t-elle ajouté, soulignant que « le peu de temps qu'il reste pour conclure un accord est très problématique », même si elle reste « optimiste ».

« Dédramatiser »

Le Brexit sera au menu d'un sommet informel européen jeudi à Salzbourg, en Autriche, qui assure la présidence tournante de l'UE.

Lundi, le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, a affirmé que « tout le monde est d'accord pour tout faire pour éviter un Brexit dur », c'est-à-dire sans accord.

À ses côtés, le président français, Emmanuel Macron, a estimé que « l'essentiel était d'arriver à un accord, que les règles de cohésion et de protection de l'Europe, de son marché unique, soient totalement préservées, tout en permettant au Royaume-Uni de respecter le vote de sa population » qui a choisi le Brexit par référendum.

Des deux côtés, on dit espérer aboutir à un accord lors du sommet des 18 et 19 octobre à Bruxelles ou au plus tard début novembre.

Mais la question de la frontière entre la province britannique d'Irlande du Nord

et la République d'Irlande, membre de l'UE, dont ni Londres ni Bruxelles ne souhaitent le retour, reste particulièrement problématique.

Pour faire avancer les discussions, Mme May a accepté en décembre l'introduction d'un « backstop » (ou « filet de sécurité ») qui maintiendrait l'Irlande du Nord au sein de l'union douanière et du marché unique européens, faute d'autre solution. « Une abomination constitutionnelle », a dénoncé son ex-ministre des Affaires étrangères Boris Johnson, à l'unisson des Brexiters purs et durs.

Selon des médias britanniques lundi, l'UE serait toutefois prête à faire avancer sa position en permettant par exemple à des douaniers britanniques d'opérer à la place des Européens.

« Michel Barnier [le négociateur en chef de l'UE] a dit en public, il me semble, qu'il souhaitait dédramatiser cette question du « backstop », a réagi le porte-parole de Theresa May lors d'un point presse régulier, soulignant cependant « avoir lu beaucoup de choses ces derniers jours, dont pas mal étaient contradictoires ».

En cas d'accord, celui-ci devra encore être approuvé par le Parlement britannique où Mme May ne dispose que d'une très courte majorité, ainsi que par les Parlements des 27 pays de l'UE et le Parlement européen.

Le Parti travailliste, principal parti d'opposition britannique, a déjà averti qu'il voterait contre tout accord sur la base du plan proposé par Theresa May.



Mme May propose le maintien d'une relation commerciale étroite avec l'Union européenne après le divorce, prévu le 29 mars.

DANIEL LEAL-OLIVAS AGENCE FRANCE-PRESSE

Une rentrée scolaire « gratuite » aux places limitées en Sierra Leone

SAIDU BAH
À FREETOWN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Quelque deux millions d'élèves ont repris lundi le chemin de l'école en Sierra Leone, premier test pour l'enseignement gratuit dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, une réforme phare du programme du président Julius Maada Bio.

Dans la cour d'une école secondaire de la capitale Freetown, la St. Joseph's Convent Secondary School, des dizaines d'enfants d'une douzaine d'années s'alignaient en rangs en début de matinée, les garçons portant généralement une cravate sur une chemise blanche, les jeunes filles un foulard blanc couvrant la tête et les épaules.

« Je suis heureuse d'être à l'école parce que nous sommes ici pour apprendre », se réjouissait l'une d'elles, Salaymatu Sall, qui a eu la chance de voir son inscription validée.

Ce n'est pas le cas pour tous les élèves et certains parents espérant encore une place lundi matin ont dû constater que l'école était pleine. En larmes devant

l'école, Safiatu Sesay se disait quant à elle « très déçue » que son enfant n'ait pas été admis par manque de place.

« Nous avons refusé 30 % des inscriptions parce que nous n'avons pas assez de chaises et que nous ne voulons pas dépasser le taux de 50 élèves par enseignant », a expliqué à l'Agence France-Presse la directrice d'une autre école, la Freetown Secondary School for Girls, Florence Kuyembah.

Le président Julius Maada Bio, élu en avril, a fait de la mise en œuvre d'un enseignement gratuit sa principale priorité.

En août, M. Bio a annoncé que trois mois de son salaire mensuel seraient versés pour financer ce programme, prévoyant la prise en charge par l'État des frais de scolarité et des fournitures. L'ancien militaire a menacé d'amendes, voire d'emprisonnement, les parents qui n'enverraient pas leurs enfants à l'école.

Sur le plan des incitations, pour convaincre les familles les plus pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de les faire travailler dans la rue, le gouvernement a prévu un programme de versement d'aide en espèces sous condition d'assiduité.

Outre le manque de places, des parents regrettaient que l'ensemble des coûts de la scolarité ne soient pas couverts, contrairement aux promesses des autorités.

« Le gouvernement avait promis pendant la campagne électorale de fournir des livres, des uniformes, des chaussures et des bus scolaires, mais ils ne paient que pour les droits d'inscription », a déploré Idrissa Kamara.

Une cinquantaine de bus scolaires ne sont toujours pas arrivés dans le pays et, plus globalement, le financement du programme d'éducation gratuite n'est pas encore bouclé. Pour les seuls frais de scolarité, le gouvernement a prévu un budget de près de 4,4 millions d'euros.

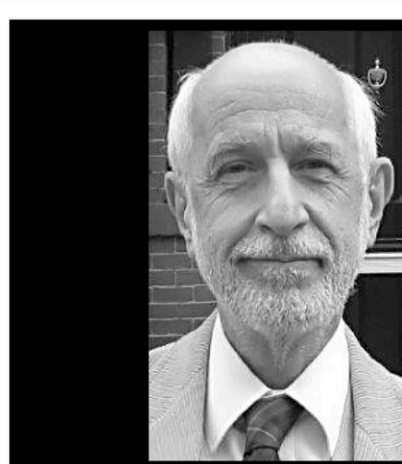
Le ministère des Finances avait indiqué la semaine dernière qu'il avait déjà payé les frais d'inscription de 1,1 million d'enfants, répartis dans 3491 écoles, pour un montant de 25,1 milliards de léones (3,91 millions de dollars), et allait déboursier prochainement 2,8 milliards de léones

Outre le manque de places, des parents regrettaient que l'ensemble des coûts de la scolarité ne soient pas couverts, contrairement aux promesses des autorités

(436 000 dollars) pour quelque 158 000 élèves supplémentaires dans 531 écoles.

Après le 7^e Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu au début du mois à Pékin, le ministre des Finances, Jacob Jusu Saffa, a annoncé que les 40 millions de dollars d'aide chinoise accordés à son pays seraient consacrés à ce programme d'éducation gratuite. La Banque mondiale s'est déjà engagée sur le même montant pour soutenir ce programme. La société de paris en ligne Mercury International a quant à elle promis de construire 80 classes, pour un montant de 1,4 million de dollars.

La moitié de la population âgée de plus de 15 ans de cette ancienne colonie britannique est analphabète, selon un rapport de l'UNESCO de 2015. L'économie de ce pays dévasté par une guerre civile (1991-2002), qui a fait quelque 120 000 morts, reste fragile après les chocs de l'épidémie d'Ebola en 2014-2016 et de la chute des cours mondiaux des matières premières.



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Le juge Kavanaugh nie les accusations dont il fait l'objet. Il martèle qu'elles sont « totalement fausses ».

BRENDAN SMIALOWSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

III SYRIE

Poutine et Erdogan s'entendent pour éviter un assaut sur Idlib

Une « zone démilitarisée » sera créée

MARIA PANINA
À SOTCHI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vladimir Poutine et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, ont surmonté lundi leurs divisions et se sont mis d'accord pour éviter l'assaut voulu par le régime syrien sur Idlib, en créant une « zone démilitarisée » sous contrôle russo-turc dans le dernier bastion rebelle de Syrie.

Depuis que le gouvernement syrien, soutenu par l'armée russe, a annoncé son intention de reprendre cette zone située dans le nord-ouest de la Syrie, la Turquie, soutien des rebelles, ne cesse de mettre en garde contre une possible catastrophe humanitaire en cas d'assaut d'ampleur similaire à ce qu'il s'est passé dans les autres régions du pays.

Dix jours après l'échec du sommet de Téhéran avec le président iranien, Hassan Rohani, où leurs divergences étaient apparues au grand jour, les deux chefs d'État, dont les pays sont des acteurs clés du conflit syrien, se sont entretenus pendant plus de quatre heures à huis clos dans la station balnéaire de Sotchi, sur la mer Noire.

« Nous avons décidé de créer le long de la ligne de contact à partir du 15 octobre de cette année une zone démilitarisée de 15-20 kilomètres de large », a déclaré le président russe après cette rencontre. Cette zone sera contrôlée par les forces turques ainsi que par la police militaire russe, a-t-il précisé.

L'accord prévoit « le retrait de tous les combattants radicaux » dont la présence est dénoncée par Moscou comme justifiant un assaut, a-t-il souligné, tandis que toutes les armes lourdes devront en avoir été retirées d'ici au 10 octobre.

« Je suis convaincu qu'avec cet accord, nous avons évité qu'une grande crise humanitaire ne se produise à Idlib », a pour sa part déclaré M. Erdogan lors de la conférence de presse ayant suivi la rencontre entre les deux chefs d'État. « La Russie va prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'aucune attaque contre la zone de désescalade d'Idlib ne se produise », a-t-il encore déclaré.

Appelé à clarifier cet accord, le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, à qui les agences russes demandaient s'il signifiait qu'il n'y aurait pas d'offensive, a simplement répondu « Oui ».

Plus fidèle allié de Bachar al-Assad, la Russie semble pressée d'en finir avec la rébellion syrienne et était le plus fervent avocat d'un assaut d'ampleur sur Idlib lors du sommet de Téhéran.

Si la Turquie soutient pour sa part les rebelles syriens, la province d'Idlib est contrôlée à 60 % par le groupe djihadiste Hayat Tahrir al-Cham (HTS), composé notamment de l'ex-branche d'Al-Qaïda en Syrie et considéré comme un groupe « terroriste » par Ankara.

Depuis le sommet de Téhéran, d'intenses tractations ont donc eu lieu entre Turcs et Russes pour tenter de parvenir à un compromis, l'objectif principal pour Ankara étant de parvenir à neutraliser le HTS tout en évitant le lancement d'une vaste offensive.

L'enjeu est double pour la Turquie : Ankara veut d'une part éviter un nouvel afflux de réfugiés syriens provoqué par une offensive d'envergure, alors que le pays a déjà accueilli plus de trois millions de Syriens depuis le début du conflit.

D'autre part, la Turquie s'inquiète du sort de centaines de soldats turcs déployés dans douze postes d'observation établis à Idlib pour veiller au respect de la « désescalade » mise en place par le processus d'Astana, entamé en janvier 2017, ainsi que des groupes de rebelles syriens « modérés » qu'elle soutient.

Début septembre, le régime de Damas et l'aviation russe avaient multiplié les bombardements sur Idlib pendant plusieurs jours, mais les frappes ont diminué d'intensité la semaine dernière.

Trump soutient Brett Kavanaugh

Le candidat à la Cour suprême et la femme qui l'accuse d'agression sexuelle seront auditionnés en public lundi prochain

CHARLOTTE PLANTIVE
JÉRÔME CARTILLIER
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain, Donald Trump, s'est montré confiant lundi quant à la confirmation de son candidat à la Cour suprême, bien que le processus bute sur des accusations d'agression sexuelle contre ce dernier remontant aux années 1980.

Le juge Brett Kavanaugh, 53 ans, et son accusatrice seront auditionnés en public le 24 septembre, a annoncé la commission judiciaire du Sénat, qui devait initialement voter jeudi sur la candidature du magistrat.

Il est important que « tout le monde » soit entendu et que le processus soit « parfait », avait déclaré un peu plus tôt Donald Trump, alors que la pression montait envers son candidat.

Même s'il y a un « petit retard », « je suis certain que cela va bien se passer », avait ajouté le milliardaire républicain dans une intervention plutôt mesurée.

Jugeant « ridicule » l'hypothèse d'un retrait de la candidature de son poulain, il avait couvert d'éloges ce « juge extraordinaire, respecté par tous ».

Alors que tous les voyants étaient au vert pour que le juge Kavanaugh entre rapidement à la Cour suprême, il s'est retrouvé accusé d'avoir agressé sexuellement une connaissance quand il était au secondaire, dans la proche banlieue de Washington, ce qu'il dément vivement.

Christine Blasey Ford, une professeure de psychologie âgée de 51 ans, a raconté

Le président américain juge « ridicule » l'hypothèse d'un retrait de la candidature de son poulain

dimanche au *Washington Post* que, lors d'une soirée, Brett Kavanaugh et un ami, « complètement ivres », l'avaient coincé dans une chambre.

Le jeune Kavanaugh l'aurait maintenue de force sur un lit, avant de se livrer à des attouchements et d'essayer de la déshabiller. Elle dit avoir pu se dégager de son étreinte et quitter la pièce.

Ces accusations sont « totalement fausses », a martelé à plusieurs reprises le juge Kavanaugh, qui a demandé à être entendu le plus vite possible pour laver son honneur.

La thématique des violences sexuelles est très délicate aux États-Unis, surtout depuis l'écllosion du mouvement #MeToo, qui a fait tomber des dizaines d'hommes de pouvoir en un an.

Combat démocrate

Depuis des semaines, les démocrates ont déployé toute leur énergie pour ralentir le processus de confirmation au Sénat, qui, selon la Constitution américaine, a le dernier mot sur les candidats désignés par le président.

Leur but ? Repousser le vote après les élections parlementaires de novembre, qui, espèrent-ils, pourraient faire perdre leur courte majorité sénatoriale aux républicains (51-49).

L'enjeu est de taille : la nomination à vie du magistrat conservateur placerait en effet les juges progressistes ou modérés en minorité pour de longues années à la Cour suprême, juridiction qui arbitre les questions fondamentales de société aux États-Unis (droit à l'avortement, armes à feu, droits des minorités...).

Après 36 ans de silence, la professeure de psychologie a décidé de parler en raison de cet enjeu. « J'estime désormais que mon devoir civique pèse plus lourd que mon angoisse et ma terreur face à des représailles », a expliqué l'enseignante, par ailleurs électricienne démocrate.

Susan Collins, élue républicaine modérée dont la voix est cruciale pour la confirmation de Brett Kavanaugh, a estimé que l'enseignante comme le juge devraient témoigner sous serment.

Les dix sénateurs démocrates de la commission judiciaire ont eux demandé dans un courrier au président de leur commission que leurs travaux soient suspendus le temps que la police fédérale (FBI) mène une enquête « complète » et « professionnelle ».

Cette affaire renvoie à la nomination d'un autre juge suprême, Clarence Thomas, qu'une ancienne collègue avait accusé de harcèlement sexuel lors d'une audition devant la commission sénatoriale en 1991.

Dénonçant une cabale raciste, le magistrat avait nié ces allégations et la commission avait choisi de le croire. Il est aujourd'hui le seul Noir à siéger à la Cour suprême.

Son ancienne accusatrice, qui avait subi un interrogatoire difficile devant les sénateurs, a dit espérer que le processus soit plus « juste » concernant Christine Blasey Ford.

« J'ai vécu ce qui se passe quand une procédure se retourne contre l'accusatrice, et personne ne devrait vivre cela à nouveau. »

III ARGENTINE

L'ex-présidente Kirchner inculpée dans l'affaire des « Cahiers de la corruption »

AGENCE FRANCE-PRESSE
À BUENOS AIRES

L'ex-présidente argentine Cristina Kirchner (2007-2015) a été inculpée lundi dans l'affaire des « Cahiers de la corruption », qui secoue le pays depuis des semaines, le juge allant jusqu'à demander son placement en détention, même si son immunité parlementaire la protège.

Le juge Claudio Bonadio, chargé du vaste scandale, la soupçonne d'avoir été la responsable avec son mari, Nestor Kirchner, président de 2003 à 2007, d'un système de corruption dans lequel des chefs d'entreprises versaient des pots-de-vin à des fonctionnaires en échange de marchés publics.

Le placement en détention de l'ancienne présidente, protégée par son immunité parlementaire en tant que sénatrice, est toutefois improbable.

L'annonce de son inculpation comme « chef d'une association illicite » intervient la veille d'une troisième convocation de M^{me} Kirchner devant le juge Bonadio.

Le scandale des « Cahiers de la corruption » a éclaté le 1^{er} août à la suite de la publication du contenu de cahiers dans lesquels le chauffeur du vice-ministre de la Planification, Roberto Baratta, notait minutieusement les lieux et dates des remises de sacs d'argent à des membres du gouvernement Kirchner par des chefs d'entreprises de travaux publics.

Le procureur Carlos Stornelli estime

Le procureur estime qu'au moins 160 millions de dollars de dessous-de-table ont été versés à des fonctionnaires kirchnéristes entre 2005 et 2015

qu'au moins 160 millions de dollars de dessous-de-table ont été versés à des fonctionnaires kirchnéristes entre 2005 et 2015. Des dizaines de fonctionnaires et de chefs d'entreprise sont impliqués dans cette vaste affaire.

Selon l'acte d'accusation du juge Bonadio, diffusé lundi, « de 2003 à 2015, une collusion entre fonctionnaires et chefs d'entreprises a fait fonctionner un système de distribution de pots-de-vin à des fonctionnaires », dans lequel les chefs d'entreprises « prétendent avoir cédé aux pressions officielles ».

« Pour gagner un marché public, une entreprise ou un groupement d'entreprises devaient remettre [une somme d'argent liquide correspondant à] un pourcentage du montant total payé par l'État aux fonctionnaires désignés par Nestor Kirchner et Cristina Kirchner », écrit le magistrat, que M^{me} Kirchner a tenté en vain de récuser.

Lors des deux premières comparutions de M^{me} Kirchner devant le juge, celle-ci a refusé de répondre à ses questions, remettant à la place une déclaration écrite, comme la loi l'y autorise.

« Je nie catégoriquement avoir fait partie d'une association illicite, ou avoir commis un délit. L'enquête est délibérément dirigée contre moi, il n'y a pas la moindre preuve qui accredit les délits qu'on m'attribue de manière calomnieuse », a déclaré le 3 septembre l'ex-présidente, aujourd'hui âgée de 65 ans.